

Éléments de correction du TG n°4 (d'après corrigé officiel)

A l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire **montrez les effets** de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur la mobilité sociale.

Brève analyse du sujet (pendant laquelle on n'oublie pas de convoquer les connaissances au programme) :

- Notez bien le pluriel de « effets » et le singulier de « évolution ».
- Pensez à préciser tous les types de MS ce qui permettra potentiellement de décliner plusieurs § (observée/structurelle/nette ; ascendante/descendante ; intra / intergénérationnelle)
- « évolution de la structure par CSP » renvoie à la mobilité structurelle Rappel : MS observée = MS Structurelle + MS nette \Leftrightarrow MS Structurelle = MS observée - MS nette \Leftrightarrow MS nette = MS observée - MS structurelle.
MS nette = fluidité sociale qui renvoie à l'égalité des chances/méritocratie (**Doc2**).
- « évolution de la structure par CSP » : Laquelle ? Depuis quand ? Problème, il n'y a pas qu'une mais 4 grandes évolutions majeures de la structure des emplois depuis la fin 2GM mais elles sont étroitement liées : salarisation, tertiarisation, féminisation et hausse du niveau des qualifications (étourderie du concepteur du sujet ?)
- Avec le **Doc1**, il faudra montrer qu'on sait lire et utiliser une table 2003, ici 2 en une : destinée (22%) et recrutement (88%). Diagonale = reproduction sociale, donc MS observée s'obtient en faisant Total Effectifs - Diagonale. Mais en dehors de la diagonale, la MS peut être ascendante ou descendante (on pourra alors rappeler la difficulté de distinguer MS ascendante et descendante avec les tables de MS française). La comparaison des marges permet de mettre en évidence les évolutions structurelles (PCS en déclin /essor entre la génération des pères et celle des fils).
- « les effets » : l'ascension sociale permise par la tertiarisation et la hausse générale du niveau de qualifications des emplois (« trente glorieuses ») est un des effets. Il faut en trouver d'autres. On peut montrer que l'essor du groupe 5 (Employés), groupe très féminisé et la féminisation du groupe 4 et 3 permet la MS de filles de plus en plus nombreuses. On peut également évoquer l'insuffisance des créations d'emplois de Cadres et PI (« Trente piteuses » : chômage de masse) au regard de la massification scolaire, ce qui entraîne 2 effets supplémentaires : le déclassement intergénérationnel et le paradoxe d'Anderson¹.

Attentes essentielles Notions	Mobilité sociale, mobilité intergénérationnelle/intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, paradoxe d'Anderson. Catégories socio-professionnelles
Mécanismes	- Mécanisme par lequel une partie de la mobilité sociale est engendrée par les modifications de la structure des emplois entre deux générations. - Mécanisme du déclassement - Mécanisme par lequel l'obtention d'un meilleur diplôme que ses parents ne garantit pas une promotion sociale (paradoxe d'Anderson).
Savoir-faire	- Tableaux à double entrée - Proportions, pourcentages de répartition (y compris leur utilisation pour transformer une table de mobilité en tables de destinée et de recrutement)

Réponses possibles

① Corrigé officiel :

§1 Il s'agit de rendre compte de l'impact de l'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles sur le passage d'un individu ou groupe d'individu d'une catégorie sociale à une autre.

§2 La lecture de la table de mobilité permet de rendre compte de la mobilité observée, c'est-à-dire de la mobilité apparente, constatée, même si cette dernière résulte d'une simple transformation de la structure par catégories socioprofessionnelles.

§3 Une partie de la mobilité sociale est engendrée par les modifications de la structure par catégories socioprofessionnelles entre deux générations.

§4 La prise en compte des évolutions de la structure par catégories socioprofessionnelles permet d'appréhender la fluidité sociale. Elle correspond à l'étude du lien entre origine et position sociale indépendamment des transformations de la structure par catégories socioprofessionnelles (Le document 2 fait référence à la notion « d'égalité des chances »).

¹ Oui je me souviens Hélène t'avoir indiqué que ce n'était pas complètement dans le sujet lors du travail de groupe en classe mais qu'on pouvait l'évoquer en ouverture dans la conclusion. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'analyse !

§5 On notera le développement des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires parallèlement au déclin des agriculteurs, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise et des ouvriers. L'expansion des classes moyennes salariées et la réduction des catégories populaires engendrent mécaniquement de la mobilité sociale ascendante qui n'est pas synonyme de fluidité sociale. Illustrations chiffrées à partir des documents 1 et 2 (notamment, lectures de la table de mobilité)

§6 L'évolution de la structure par catégories socioprofessionnelles alimente une élévation des qualifications requises mais l'augmentation plus rapide du niveau moyen des diplômés participe à un processus de déclassement.

§7 De plus, du fait de cette évolution relativement moins rapide de la structure par catégories socioprofessionnelles l'obtention d'un meilleur diplôme que ses parents ne garantit pas une promotion sociale : c'est le paradoxe d'Anderson. Ce constat statistique signifie qu'on peut avoir un niveau de diplôme supérieur à ses parents mais un statut social inférieur.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

② Proposition du professeur

I) Effets positifs

§1 : MS ascendante prédomine grâce aux PCS en essor (PCS 3 et 4) et au déclin des PCS n°1 et 6

§2 : MS pour les filles

§3 : Conséquence -> moyennisation

§4 (facultatif) : Forte légitimité du mode de croissance, adhésion au modèle de société, cohésion sociale renforcée

II) Effets négatifs

§5 : Toute MS n'est pas ascendante (fille d'agriculteur ou d'ouvrier devenue employé)

§6 : lorsque la MS structurelle ralentit (chômage de masse) survient le spectre du déclassement pour les générations post-babyboom... (montée de la MS descendante depuis 1993)

§7 : ... et son corolaire le Paradoxe d'Anderson

§8 (facultatif) : Dévalorisation symbolique de professions autrefois enviées ou enviables (PCS 1 et 6)

③ Proposition du professeur

§1 (ou en intro) : MS observée = MS structurelle + MS nette

§2 : Les PCS en déclin obligent à des destinées distinctes de celles des parents

§3 : Les PCS en essor accroissent les opportunités des jeunes générations

§4 : Pour les garçons comme pour les filles

§5 : Mais toute MS n'est pas ascendante et certaines PCS profitent plus de la MS structurelle que d'autres

§6 : La MS nette demeure plus importante que la MS structurelle

§7 : Quand la MS structurelle ralentit survient le spectre du déclassement...

§8 : ... et le paradoxe d'Anderson

④ Proposition du professeur

§1 (ou en intro) : MS observée = MS structurelle + MS nette

§2 : Salarisation

§3 : Tertiarisation

§4 : Hausse volume emplois qualifiés

§5 : Mais toute MS n'est pas ascendante

§6 : La MS nette demeure plus importante que la MS structurelle

§7 : Quand la MS structurelle ralentit survient le spectre du déclassement...

§8 : ... et le paradoxe d'Anderson

⑤ Proposition d'élèves

I) Une amélioration de l'égalité des chances

§1 : MS ascendante > MS descendante

§2 : D'où hausse égalité des chances due à la MS structurelle (↘1, 2 et 6 ↗3, 4 et 5)

§3 : Féminisation

II) Une tendance au déclassement

§4 : Depuis 1993 déclin MS ascendante et essor MS descendante = ↘ égalité des chances

§5 : L'évolution structurelle des emplois (ralentissement croissance et chômage) n'a pas suivi celle des diplômés : Paradoxe d'Anderson